

## **Nouveaux territoires, nouvelles pratiques militantes ?**

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Etat a été un acteur majeur de l'aménagement du territoire, via des politiques d'aménagement et de rééquilibrage du territoire français : aménagements touristiques, métropoles, villes nouvelles, réseaux de transports... Les lois dites de « décentralisation » des années 80 ont incarné cette politique. L'Union européenne intervient également dans l'aménagement des territoires (cf. fonds européen de développement régional) dans le but de corriger les déséquilibres régionaux dans l'Union européenne. A l'arrivée, des "nouveaux territoires" (communautés d'agglomération ou urbaines, grandes métropoles, nouvelles grandes régions...) ont émergé et dessinent un nouveau rapport des citoyens à ces nouveaux échelons de décision.

Sur le plan idéologique, ces nouveaux territoires ont été le lieu de revendications « identitaires » qu'il ne faut pas réduire au nationalisme, faute de comprendre la réalité complexe qu'elles recouvrent (cf. Catalogne, Corse). En effet, à l'heure de la mondialisation, les identités se retrouvent et se recomposent et sont une réponse à l'homogénéisation culturelle et de la pensée.

Sur le plan des luttes, de nouvelles stratégies sont nées : moins de conviction dans la grève nationale, développement de luttes locales, parfois sur le long terme (cf. Notre Dame des Landes).

Ces éléments nous obligent à poser la question de la « démocratie locale », de l'échelon où les citoyens et citoyennes souhaitent intervenir et s'identifier. Ces recompositions d'échelles territoriales transforment à la fois la gouvernance des politiques et les hiérarchies, les pratiques professionnelles et syndicales des fonctionnaires et les droits et services aux « usagers », autant d'éléments qui sont en interaction.

De notre point de vue cela doit conduire à une analyse du fonctionnement syndical et des pratiques syndicales, afin de les rendre plus en lien avec ces nouvelles réalités. Comment le SNES et la FSU s'organisent pour être « présents » sur ces nouveaux territoires ? Par exemple, comment faire face au déséquilibre entre les nouvelles régions (qui regroupent parfois plusieurs académies) et les académies ? Quelle articulation avec les départements et les métropoles ? Et, comment veiller à « l'égalité des territoires » ? La simple dénonciation de cette territorialisation n'est pas une réponse à la hauteur des enjeux. Il faut commencer à penser autrement le maillage syndical.

Amandine CORMIER, Ecole Emancipée

Marc ROLLIN, Ecole Emancipée